

BLOCS-PORTES

PRÉSENTATION

La consultation visait :

- les blocs-portes extérieurs de maisons individuelles,
- les blocs-portes paliers,
- les blocs-portes de communication,
- les blocs-portes de service, isolants ou non,
- les blocs-portes anti-effraction, paliers et/ou de communs : fourniture de blocs-portes neufs ou rénovation,
- les blocs-portes de communs,
- les blocs-portes de caves.

• Types de blocs-portes sélectionnés à l'issue de cette consultation lancée par l'Union sociale pour l'habitat :

• *Blocs-portes «classiques» : extérieurs, paliers, de communication et de service (isolants ou non).*

• *Blocs-portes anti-effraction*

La sélection visait la fourniture de blocs-portes neufs ou pour la rénovation (dans ce cas, adaptation avec une huisserie à poser sur l'huisserie existante).

• *Blocs-portes de communs (produit à forte connotation antivandalisme)*

Les maîtres d'ouvrage sont, quant à eux, très demandeurs de ce type de produit, qui leur permettrait de résoudre bien des problèmes sensibles, par exemple de désaffectation des caves.

NORMALISATION-RÉGLEMENTATION

La conformité aux normes NF, lorsqu'elles existent, est exigée, tant la conformité aux normes concernant les blocs-portes que la conformité aux normes concernant les constituants de chaque produit.

Il a notamment été tenu compte des qualités des blocs-portes proposés en regard de la norme expérimentale suivante :

– pour les blocs-portes tous matériaux

• P 20-320 (Sept. 88) expérimentale - Portes et blocs-portes – Définitions des performances associées aux rôles.

En particulier, les niveaux de résistance à l'effraction de 5, 10, 12, 15, 20 minutes mentionnés dans ce texte ont été retenus pour définir les différentes classes de blocs-portes paliers anti-effraction, visées dans la consultation.

Par ailleurs, pour les blocs-portes intérieurs rentrant dans le domaine d'application de la marque NF Blocs-Portes intérieurs - Classement FASTE (cf. explications développées plus loin), le **règlement particulier de cette marque**, créée à l'instigation notamment de la maîtrise d'ouvrage HLM, a permis d'intégrer les exigences fondamentales sur :

- le feu,
- l'acoustique,
- la stabilité,
- la thermique,
- l'anti-effraction, au sein d'un même certificat.

NB : Un bloc-porte peut satisfaire une destination donnée sans nécessairement avoir une performance dans ces cinq catégories à la fois.

Par exemple, dans certains locaux, de hautes exigences en affaiblissement acoustique ne vont pas nécessairement de pair avec une exigence de performance anti-effraction.

En ce qui concerne plus particulièrement les **blocs-portes paliers anti-effraction**, outre la norme expérimentale mentionnée ci-dessus, les deux normes homologuées suivantes sont essentielles :

• NF P 20-311 : Spécifications techniques de résistance à l'effraction par des moyens destructifs des blocs-portes munis de leurs accessoires.

• NF P 20-551 : Méthodes d'essais de résistance à l'effraction par des moyens destructifs des blocs-portes munis de leurs accessoires.

• Essais anti-effraction

Les blocs-portes anti-effraction ont été jugés sur la base de **tests réalisés selon les normes françaises et le cas échéant selon les nouvelles normes expérimentales européennes**.

En effet, depuis peu de temps une nouvelle marque de certification a vu le jour :

BLOCS-PORTES	
FABRICANTS : SÉLECTION HABITAT 2006/07	
	Page
Blocs-portes	
– <i>Vantail bois</i>	
• EKEM-MAGRI	77
• HUET	81
– <i>Vantail métal</i>	
• BATIMÉTAL	75
• FICHET SERRURERIE BATIMENT	79

la marque A2P – Blocs-portes de bâtiment, concernant exclusivement la certification vis-à-vis de la résistance à l'effraction des blocs-portes.

Le règlement de cette marque permet la classification de ces produits en 4 classes croissantes de résistance à l'effraction.

La marque A2P certifie que les blocs-portes auxquels elle est apposée :

- répondent à des spécifications techniques définies,
- proviennent d'une fabrication dont la qualité est contrôlée.

Un bloc-porte est l'ensemble d'un ou plusieurs vantaux comprenant :

- . l'ouvrant,
- . le dormant et son système de liaison avec la structure porteuse
- . la quincaillerie :
- un système de fermeture,
- un organe de mise en mouvement,
- d'autres systèmes particuliers.

Les principales normes sur lesquelles s'appuie ce référentiel sont les **normes européennes** suivantes :

XP ENV 1627 (août 1999) : Fenêtres, portes, fermetures – résistance à l'effraction – Prescriptions et classification – *Indice de classement* : P 20-607.

XP ENV 1628 (août 1999) : Fenêtres, portes, fermetures – Résistance à l'effraction – méthode d'essai pour la détermination de la résistance à la charge statique - *Indice de classement* : P 20-608.

XP ENV 1629 (août 1999) : Fenêtres, portes, fermetures – Résistance à l'effraction – méthode d'essai pour la détermination de la résistance à la charge dynamique - *Indice de classement* : P 20-609.

XP ENV 1630 (août 1999) : Fenêtres, portes, fermetures – Résistance à l'effraction – méthode d'essai pour la détermination de la résistance aux tentatives manuelles d'effraction - *Indice de classement* : P 20-610.

Rappel : les essais réels «humains» pratiqués selon les normes françaises par le CNPP sur un bloc-porte équipé (par opposition aux essais conventionnels passés au CEBTP – Centre Expérimental du Bâtiment et des Travaux Publics) se déroulent comme suit :

- 1 - essai préliminaire éventuel = mise en évidence d'une faiblesse,
- 2 - essai avec outil de pesée, côté serrure,

BLOCS-PORTES

3 - essai avec outil de pesée, côté pivotement,

4 - essai «trou d'homme»
soit côté serrure,
soit côté pivotement,

5 - essai d'arrachement et/ou enfoncement et/ou révolution forcée de la serrure, en fonction de l'étude du produit.

Les essais sur les serrures dans le cadre de la marque A2P (résistance intrinsèque de la serrure notamment aux attaques fines: crochetaje,...) diffèrent des essais effectués sur la serrure montée sur un bloc-porte (liaison bloc-porte/serrure). Il n'y a pas de chevauchement entre ces deux catégories d'essais.

Objet et domaine d'application de la marque «A2P – Classification des serrures de bâtiment»

La marque A2P appliquée aux serrures de bâtiment donne une classification de ces serrures en fonction de leur résistance aux tentatives d'ouverture anormale.

Elle s'applique aux serrures et verrous de bâtiment, à mortaiser ou en applique, à un ou plusieurs pènes, à sûreté intégrée ou rapportée et susceptibles de résister à l'ouverture illicite par des méthodes destructives ou non destructives.

Une serrure à sûreté rapportée peut être essayée avec plusieurs blocs de sûreté différents. Un bloc de sûreté peut être essayé avec plusieurs coffres de serrures différents. Ils font l'objet, à chaque fois, d'un classement.

Principe de la classification

Les serrures, y compris leurs sûretés, sont classées en trois catégories par des étoiles : *, ** et ***, en fonction de leur résistance croissante à toute tentative d'ouverture anormale, cette résistance étant appréciée selon les critères définis par les règles techniques contenues dans le règlement particulier de la marque A2P.

• Exigences relatives à la résistance au feu des blocs-portes

On les trouve dans l'**arrêté du 31 janvier 1986 modifié**, relatif à la protection contre l'incendie des bâtiments d'habitation. Celui-ci établit un **classement des bâtiments d'habitation en quatre grandes familles**.

Les exigences en matière de résistance au feu des blocs-portes varient en fonction de la famille du bâtiment. Cet arrêté stipule notamment (**nous mettons en garde le lecteur sur le caractère non exhaustif de ce qui suit**):

Recoupement vertical des bâtiments

Art. 7. – Les groupements en bande de maisons individuelles et les bâtiments de grande longueur doivent être recoupés au moins tous les quarante-cinq mètres par un mur coupe-feu de degré une demi-heure pour les habitations de la première famille, de degré une heure pour les habitations de la deuxième famille et de degré une heure et demie pour celles des troisièmes et quatrième familles.

Ce mur peut comporter des ouvertures munies d'un bloc-porte avec ferme-porte ou de tout autre dispositif de franchissement, coupe-feu de degré une heure pour la quatrième famille, une demi-heure dans les autres cas.

Blocs-portes paliers de logement

Art. 8. – Les blocs-portes paliers desservant les logements des habitations collectives de la deuxième famille et des habitations de la troisième famille doivent être pare-flammes de degré un quart d'heure, les blocs-portes paliers desservant les logements des habitations de la quatrième famille doivent être pare-flammes de degré une demi-heure.

Locaux collectifs résidentiels

Art. 9. – Les établissements recevant du public au sens de l'article R. 123-2 du code de la construction et de l'habitation auxquels sont assimilés les locaux collectifs résidentiels de plus de cinquante mètres carrés établis dans les bâtiments d'habitation collectifs doivent respecter les conditions fixées par le règlement de sécurité contre l'incendie des établissements recevant du public, pris en application de l'article R. 123-12 dudit code.

Celliers ou caves

Art. 10. – Les ensembles regroupant des celliers ou caves indépendants des logements, aménagés en étage, rez-de-chaussée ou sous-sol, doivent être séparés des autres parties de l'immeuble par des parois coupe-feu de degré une heure en troisième et quatrième famille.

Les blocs-portes de ces ensembles doivent être coupe-feu de degré une demi-heure, ouvrir dans le sens de la sortie en venant des celliers ou des caves, être munis d'un ferme-porte et ouvrables sans clé de l'intérieur.

Ils peuvent s'ouvrir :

– Sur l'extérieur ou en sous-sol, sur des locaux reliés à l'extérieur à l'exception des parcs de stationnement;

– Sur des circulations horizontales.

Ils ne peuvent pas s'ouvrir sur les escaliers encloués desservant les logements des bâtiments collectifs.

Le trajet à parcourir entre la porte du cellier ou de la cave la plus éloignée et la porte de sortie de l'ensemble doit être au plus égal à vingt mètres.

Les celliers ou caves et leurs circulations ne doivent pas comporter d'aération donnant sur les autres circulations de l'immeuble.

Les ensembles doivent être recoupés en autant de volumes qu'il y a de cages d'escalier les desservant, par des parois coupe-feu de degré une heure dont les portes doivent être pare-flammes de degré une demi-heure, être munies de ferme-porte et ne pas comporter de dispositif de condamnation.

Dans toutes les habitations collectives, les portes d'accès aux sous-sols ne peuvent être munies de dispositifs de condamnation que si elles sont ouvrables sans clé depuis l'intérieur.

Parois des cages d'escaliers non situées en façade

Art. 20. – Dans les habitations de troisième famille, les escaliers doivent être établis dans une cage dont toutes les parois non situées en façade sont coupe-feu de degré une heure, à l'exception des impostes ou oculi qui peuvent être pare-flammes de degré une heure.

Les blocs-portes aménagés dans ces parois doivent être pare-flammes de degré une demi-heure, leur porte doit être munie d'un ferme-porte et s'ouvrir dans le sens de la sortie en venant des logements. Au-cun local ne doit s'ouvrir sur ces escaliers.

Communication de l'escalier avec le sous-sol

Art. 24. – Dans les habitations collectives des deuxième, troisième et quatrième familles, les escaliers mettant en communication les sous-sols et le reste du bâtiment doivent comporter au moins un bloc-porte coupe-feu de degré une demi-heure dont la porte est munie d'un ferme-porte et s'ouvre dans le sens de la sortie en venant du sous-sol.

Ces escaliers doivent aboutir, au rez-de-chaussée, dans un hall ou une circulation horizontale et ne doivent pas aboutir dans les escaliers desservant les étages.

Des exigences particulières pour les **logements-foyers** s'ajoutent à celles déjà énumérées des bâtiments d'habitation.

Les **parcs de stationnement d'habitation**, de superficie comprise entre 100 et 6000 m², sont également traités dans ce même arrêté.

Pour les **établissements recevant du public (E.R.P.)**, les **immeubles de grande hauteur (IGH)**, et les **parcs de stationnement**, on se

reportera aux autres textes réglementaires y afférant.

CRITÈRES DE CHOIX

Blocs-portes extérieurs

Vantail bois :

– classement AEV minimum A2E2V2 exigé.

Vantail métal :

– Avis technique obtenu ou en cours d'obtention,

– classement AEV minimum A2E2V2 exigé.

Blocs-portes paliers :

Vantail bois :

– certification de la marque NF Blocs-portes intérieurs – Classement FASTE souhaitée.

Voir ci-après quelques détails sur cette marque.

– degré CF-PF 1/4 d'heure minimum.

– stabilité: flèche ≤ 4 mm ; classes 2b ou 3b.

Vantail métal :

– degré CF-PF 1/4 d'heure minimum.

– stabilité: flèche ≤ 4 mm ou essais de perméabilité à l'air.

Blocs-portes de service isolants :

• Marque NF pour les *blocs-portes à vantail bois* :

– marque NF Vantaux de portes planes ou marque NF Blocs-portes intérieurs – Classement FASTE souhaitée.

• Performances thermiques exigées :

– $U \leq 1,5$ W/m².K avec huisserie bois,

– $U \leq 2,5$ W/m².K avec huisserie métal,

Blocs-portes de communication :

Vantail bois :

– marque NF Blocs-portes intérieurs – Classement FASTE souhaitée.

Vantail métal :

Pas de critère éliminatoire.

Blocs-portes de communs :

Pas de critère éliminatoire.

Blocs-portes anti-effraction (paliers et/ou de communs) :

– Les procès-verbaux des essais réels pratiqués par le CNPP sur les blocs-portes (niveaux 1 à 5) et sur les serrures pour l'obtention de la marque A2P niveaux 1, 2 ou 3

étoiles, étaient obligatoires, ces essais étant réalisés selon les normes françaises.

Si un bloc-porte était certifié selon la nouvelle marque A2P – Blocs-portes de bâtiment, c'est bien sûr selon le nouveau référentiel qu'il a subi des tests, et c'est alors la classe de résistance à l'effraction qui a été prise en compte (ex. classe BP1).

– Les produits présentés devaient respecter la réglementation incendie et les règles de sécurité actuellement en vigueur.

– Les blocs-portes neufs visés par cette consultation étaient au minimum de niveau 1 (5 minutes) quant à la résistance à l'effraction, et équipés d'une serrure titulaire de la marque A2P, niveau 1 étoile.

– Les blocs-portes de résistance à l'effraction de niveau 2 (10 minutes) devaient être équipés d'une serrure au minimum titulaire de la marque A2P, niveau 1 étoile.

Mais, la demande des organismes HLM se situe surtout sur des blocs-portes anti-effraction de niveaux 5' et 10'.

– Marque NF pour *blocs-portes anti-effraction à vantail bois* : marque NF Blocs-portes intérieurs – Classement FASTE souhaitée.

D'autres critères reposent sur l'ensemble des caractéristiques du cahier des charges, notamment :

- l'isolation thermique,
- l'isolation acoustique,
- le degré de résistance au feu, lorsque nécessaire,
- l'étanchéité,
- la stabilité,
- le choix de la quincaillerie,
- la qualité du mode de fixation au gros œuvre,
- la durée de la garantie, et d'autre part le rapport qualité/prix.

Marque NF Blocs-portes intérieurs – Classement FASTE

Les 5 lettres de FASTE signifient :

F = FEU

classement de résistance au feu, PF degré pare-flamme, CF degré coupe-feu, valeur exprimée en fraction d'heure.

A = ACOUSTIQUE

indice d'affaiblissement acoustique, valeur exprimée en décibels.

S = STABILITÉ

mesure (blocs-portes placés entre les climats II de la norme NF P 20-514) de la flèche concave sur les montants et vérification des fonctionnalités d'usage, valeur exprimée en millimètres.

T = THERMIQUE

coefficient de transmission thermique, valeur exprimée en W/m².°K.

E = EFFRACTION

résistance du bloc-porte à l'effraction, valeur exprimée en minutes.

Domaine d'application

Dans un premier temps, l'application de cette marque s'est étendue aux seuls **blocs-portes intérieurs en bois posés sur huisserie bois ou métallique suivants** :

(Extrait du règlement particulier de cette marque)

«équipés de vantaux plans ou fabriqués selon cette technique (vantaux postformés). Ces vantaux peuvent être éventuellement renforcés d'éléments complémentaires tels que plaques ou raidisseurs métalliques.

Ces produits peuvent être livrés en un ou deux temps.

• Livrés en un seul temps : les ouvrages complets (huisserie-vantail) sont fabriqués en usine et livrés ensemble sur le chantier munis de leurs quincailleries et autres accessoires.

• Livrés en deux temps : les vantaux ferrés en usine sont livrés sur le chantier munis de leurs quincailleries, joints et autres accessoires posés accompagnés d'une notice détaillée de montage, précisant en particulier les caractéristiques de l'huisserie avec laquelle le bloc-porte fait l'objet de la marque NF et les conditions de sa mise en œuvre. Les éléments allant sur l'huisserie (organes de

BLOCS-PORTES

rotation, joints...), sont fournis avec celle-ci ou avec le vantail, montés ou non.

Le produit admis à la marque NF Blocs portes intérieurs- Classement FASTE est un produit :

- dont l'ensemble des éléments constitutifs (vantail, huisserie, quincaillerie, joints, etc...) est clairement identifié et conforme au descriptif initial fourni par le titulaire et aux descriptifs des justificatifs de performances complémentaires éventuelles, faisant l'objet du classement FASTE;

- dont les performances générales des composants ont été vérifiées;

- qui peut présenter certaines caractéristiques spécifiques de performances, attestées par des rapports d'essai de laboratoires indépendants reconnus (résistance au feu, acoustique, thermique, stabilité, résistance à l'effraction) et faisant l'objet d'un classement FASTE;

- qui provient d'une fabrication dont la qualité est contrôlée suivant les dispositions prévues dans le règlement de cette marque;

- dont la finition du vantail, lorsqu'elle existe, (prépeinture, finition complète,...) est obligatoirement de qualité conforme aux spécifications de la marque NF Blocs-portes intérieurs - Classement FASTE.

Le CTBA (Centre Technique du Bois et de l'Ameublement) est l'organisme mandaté par AFNOR (Association Française de Normalisation), qui centralise la mise en œuvre de cette certification.

Attention, nous invitons les prescripteurs à se reporter directement aux certificats de qualification FASTE en cours de validité (à demander aux industriels concernés) pour connaître les niveaux exacts de performances obtenus et toutes les variantes admises qui conservent ces niveaux.

En effet, un changement de joint, de serrure, de seuil, d'huisserie, de garniture, etc... peut modifier les niveaux de performances obtenus.

En cohérence avec la marque NF Portes résistant au feu, la marque NF blocs-portes intérieurs Classement FASTE définit les 3 modes suivants :

- MODE 0 : Porte normalement fermée sans système de refermeture
- MODE 1 : Porte normalement fermée avec système de refermeture
- MODE 2 : Porte normalement ouverte équipée d'un système de retenue (D.A.S.).

RÉSISTANCE AU FEU : CLASSEMENT F

PV délivré selon les anciennes dispositions nationales	Classement	Pare-flamme	non classé	PF ¼ h		PF ½ h	PF 1 h	PF >1 h ⁽¹⁾
		Coupe-feu	non classé	CF ¼ h		CF ½ h	CF1 h	CF >1 h ⁽¹⁾
PV délivré selon les dispositions de la norme européenne de classement NF EN 13501-2	Classement	E	non classé	E15	E20	E30	E60	>E60 ⁽¹⁾
		E ₁ ou E ₂	non classé	E ₁ 15 E ₂ 15	E ₁ 20 E ₂ 20	E ₁ 30 E ₂ 30	E ₁ 60 E ₂ 60	>E ₁ 60 ⁽¹⁾ E ₂ 60 ⁽¹⁾

(1) Au delà d'un degré de 1 heure ou 60 minutes, la performance sera exprimée telle que figurant sur le procès-verbal officiel.

ISOLATION ACOUSTIQUE : CLASSEMENT A

Le classement est donné à partir de l'indice d'affaiblissement acoustique de la façon suivante :

$R_A = R_w + C$ en dB	<27	$27 \leq R_A \leq 29$	$30 \leq R_A \leq 32$	$33 \leq R_A \leq 35$	$36 \leq R_A \leq 38$	$39 \leq R_A \leq 41$	$42 \leq R_A$
R_{rose} en dB(A)	<28	$28 \leq R_{rose} \leq 30$	$31 \leq R_{rose} \leq 33$	$34 \leq R_{rose} \leq 36$	$37 \leq R_{rose} \leq 39$	$40 \leq R_{rose} \leq 42$	$43 \leq R_{rose}$
Classement	Non Classé	Acou 1	Acou 2	Acou 3	Acou 4	Acou 5	Acou 6

NB: la validité des rapports d'essai acoustique est de 5 ans.

STABILITE : CLASSEMENT S

Le classement est attribué sur le résultat le plus défavorable, selon la norme NF EN 12219 (Portes - Influences climatiques - Exigences et classification)

Les deux classes de stabilité certifiées dans le classement FASTE sont 2b et 3b.

Les produits sans système raidisseur ne peuvent pas prétendre à une classe de stabilité.

Déformation maximale admissible (tableau extrait de la norme NF EN 12219)

Paramètres d'essai	Classe 0 (x) (en mm)	Classe 1 (x) (en mm)	Classe 2 (x) (en mm)	Classe 3 (x) (en mm)
Gauchissement T	•	8,0	4,0	2,0
Courbure longitudinale B	•	8,0	4,0	2,0
Courbure transversale C	•	4,0	2,0	1,0

Planéité locale : Le vantail de porte, fourni sans huisserie et comme un élément d'un bloc-porte, doit répondre aux exigences de l'EN 1530

- = pas d'exigence.
- x = climat d'essai défini dans le prEN 1121-2 et/ou le prEN 1294.
- T = gauchissement final.
- B = différence absolue entre le gauchissement final et le gauchissement initial, ou entre la courbure longitudinale finale et initiale, ou la valeur réelle absolue finale du gauchissement ou de la courbure longitudinale verticale, en retenant le nombre le plus grand de tous.
- C = courbure transversale.

Type de climat : b (13°C - 65%HR et 23°C - 30%HR),

Durée de l'exposition : 28 jours.

ISOLATION THERMIQUE : CLASSEMENT U

U (W/m².°K)	Non classé	≤ 3	≤ 2,5	≤ 2	≤ 1,5	≤ 1
-------------	------------	-----	-------	-----	-------	-----

RÉSISTANCE CONTRE L'EFFRACTION : CLASSEMENT E

Classement de résistance à l'effraction du bloc-porte	non classé	5 minutes	10 minutes	12 mn	A-20 mn	B-20 mn
Niveau de performance A2P minimal de la serrure	/	1 étoile	2 étoiles	3 étoiles	3 étoiles	3 étoiles

Projet d'extension de la marque NF Blocs-portes intérieurs – Classement FASTE à certains blocs-portes à vantail métal

L'intérêt pour les utilisateurs que présente cette marque NF Blocs-portes intérieurs – Classement FASTE, créée pour les blocs-portes à vantaux bois, a incité l'Union sociale pour l'habitat à demander à l'AFNOR la création d'une marque de qualité « équivalente » pour les blocs-portes à vantaux métalliques, afin de garantir une meilleure cohérence de la certification et de l'affichage des performances des blocs-portes à vantail bois ou métal vis-à-vis de l'utilisateur final.

Un groupe de travail s'est constitué autour du CTBA afin d'étudier la faisabilité d'une telle mise en place et de proposer l'extension du domaine d'application de la marque NF Blocs-portes intérieurs – Classement FASTE.

Les résultats de cette consultation et les décisions prises par le Comité Particulier de la marque NF Blocs portes intérieurs - Classement FASTE ont été en deçà de ce que les organismes HLM souhaitaient voir retenir et ils le déplorent.

Actuellement, le domaine d'application de la marque NF Blocs-portes intérieurs – Classement FASTE a été étendu à certains – et seulement à certains – types de blocs-portes à vantaux métalliques :

« dont le vantail est réalisé avec une paroi métallique, **un cadre en bois (ou matériau dérivé du bois)** et une âme constituée par l'empilage de différents matériaux selon des méthodes apparentées à la fabrication des vantaux plans en bois.

Les organes de liaison entre le vantail et le bâti ou l'hubriserie (paumelles, fiches, rail ...) de ces blocs-portes sont fixés sur le cadre qui participe à la rigidité de l'ouvrage.

NB: Les vantaux métalliques dont l'âme est réalisée par extrusion de matière entre les parois sont exclus du domaine d'application.»

Nous regrettons que d'autres types de blocs-portes à vantail métallique n'aient pas été incorporés à cette marque.

Aucun bloc-porte à vantail métallique n'est certifié à ce jour. Les industriels qui pourraient être concernés par cette possibilité de faire certifier ce type de blocs-portes, se disent démotivés en raison déjà de l'insuffisance de prescription sur le terrain de blocs-portes à vantaux bois certifiés à la marque NF-Blocs-portes intérieurs - Classement FASTE, malgré tous les efforts entrepris ces dernières années à accroître les performances de leurs blocs-portes. ■

BLOCS-PORTES

		PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES																								
Fabricants	Produits	Destination					Vantail			Feu		Acoustique : Rw en dB	Stabilité			Classement AEV	Anti-effraction					Garantie de bon fonctionnement 2 ans	Garantie 10 ans			
		Extérieurs	Coursives	Paliers	De communication	Isolants de service	De communs	De service ou de cave	Bois	Métal	Fibre de verre		Avis technique	Marque NF - BP intérieurs	Classement FASTE		CF Coupe-feu	PF Pare-flamme	selon DTU 36.1	en climat II	en climat III			Performance AE attestée	Niveau en minutes	Selon normes européennes
BATIMÉTAL	VILLA 31, 34, 40	•						•		•					31,34,40	•			A3 E3 VE						(1)	•
	PREMSTEEL	•						•		•					31	•			A*4 E*7B V*C5						(1)	•
	BEAUFORT CASTELNAU	•						•		•					30	•			A3 E3/EE VE (2)	•	5'		niv.1	(1)	•	
	RÉSIDENCE COURSIVE 40, 43 NEUF		•						•				1/2 H	1/2 H	40,43		S1		A3 E3/EE VE (2)						(1)	•
	RÉSIDENCE COURSIVE 40-5', 43-5' NEUF		•						•				1/2 H	1/2 H	40,43		S1		A3 E3/EE VE (2)	•	5'	niv.3			(1)	•
	RÉSIDENCE COURSIVE 40, 43 RENO		•						•				1/2 H	1/2 H	40,43		S1		A3 E3/EE VE (2)						(1)	•
	RÉSIDENCE COURSIVE 40-5', 43-5' RENO		•						•				1/2 H	1/2 H	40,43		S1		A3 E3/EE VE (2)	•	5'	niv.3			(1)	•
	MAJUSTAL 35, 40, 42, 44			•						•			1/2 H	1/2 H	35,40, 42,44		S1		A3						(1)	•
	RÉSIDENCE 37, 40, 43 NEUF			•						•			1/2 H (3)	1/2 H (3)	37, 40,43		S1		A3						(1)	•
	RÉSIDENCE 40-5', 43-5' NEUF			•						•			1/2 H	1/2 H	40,43		S1		A3	•	5'	niv.3			(1)	•
	RÉSIDENCE RENO 40, 43			•						•			1/2 H	1/2 H	40,43		S1		A3						(1)	•
	RÉSIDENCE RENO 40-5', 43-5'			•						•			1/2 H	1/2 H	40,43		S1		A3	•	5'	niv.3			(1)	•
	PBS1			•						•			3/4 H	3/4 H	38	•				•	5'		niv.1		(1)	•
	PBS2			•						•			3/4 H	3/4 H	38	•				•	10'		niv.2		(1)	•
	STRUCTURA					•				•										•					(1)	•
	EVOLUTION					•				•										•					(1)	•
	ENDURO					•				•										•					(1)	•
TRADIMÉTAL 1-15						•			•															(1)	•	
PLANIMÉTAL 2-15						•			•															(1)	•	
MÉTALFORT 1-20						•			•															(1)	•	
(1) sur la quincaillerie																										
(2) E3 pour modèle 40dB, EE pour modèle 43dB																										
(3) CF3/4H PF1H pour Résidence 37 et 40																										
EKEM-MAGRI	CLIMAFONE 30 RENO		•						•			1/2 H (4)	1/2 H	30 (-1;-1)		2b			A3						(1)	•
	CLIMAFONE 32 RENO		•						•			1/2 H (4)	1/2 H	32 (-1;-1)		2b			A3						(1)	•
	CLIMAFONE 35 RENO		•						•			1/2 H (4)	1/2 H	36 (-1;-2)		2b			A3						(1)	•
	CLIMAFONE 38 RENO		•						•			1/2 H (4)	1/2 H	39 (-1;-2) (5)		2b			A3						(1)	•
	CLIMAFONE 41 RENO		•						•			1/2 H (4)	1/2 H	42 (-1;-4)		2b			A3						(1)	•
(1) sur la quincaillerie																										
(4) CF1/4H PF1/2H pour dim. 2240 x 1030 mm																										
(5) 40 (-1;-4) avec seuil et joint balai																										
FICHET SERRURERIE BÂTIMENT	PALIERIS G351		•						•			1/2 H	1/2 H	34 (0;-2) 41 (-2;-5) (6)						•	5'	niv.3	BP1	niv.1	•	
	FORSTYL	•							•					31 (-1;-2)		3c			A*3 E*3B V*C4	•	5'	niv.3	BP1		•	
(6) 41 (-2;-5) avec kit d'isolation acoustique																										
HUET - JH INDUSTRIES	ISACLUB 39		•						•			1/2 H	1/2 H	41 Acou 4		2b									•	
	ISA-DX 39	•							•			1/2 H	1/2 H	40 Acou 4		3b									•	

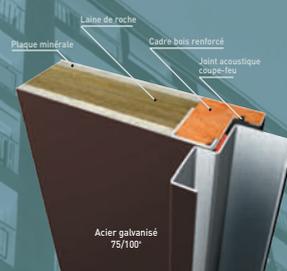
Une gamme de blocs portes et d'huisseries métalliques sur mesure adaptées à toutes les situations de réhabilitation.



RENO Palière

Porte palière de rénovation

- Coupe-feu
- Anti-effraction
- Acoustique de 40 à 43 dB



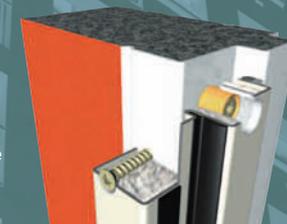
RENO Coursive

Porte palière de rénovation sur coursive

Fixation avec vérins

Les vérins de fixation permettent de faciliter au maximum la pose. Ils assurent un réglage et un calage extrêmement précis et très rapides du bâti sur l'huissérie existante.

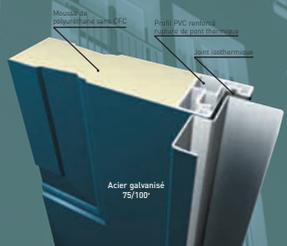
Ce système de fixation renforce également la sécurité du bloc-porte en assurant une parfaite homogénéité du bâti et de l'ancienne huissérie.



Premsteel

Porte d'entrée à recouvrement postformé

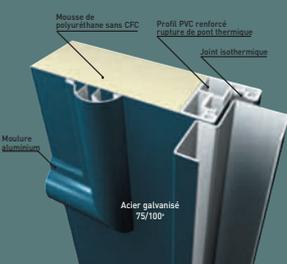
- Sécurité
- Isolation thermique
- Etanchéité



Villa

Porte d'entrée à recouvrement

- Plus de 50 modèles
- Isolation thermique
- Etanchéité



Tradimétal

Porte robuste et sobre en acier 1 face 15/10

- Sûreté
- Surmesure
- Adaptabilité à tout type de bâti



PREMDOR®

BATIMETAL

Des portes et huisseries métalliques pour toutes les destinations en neuf ou rénovation

Portes pour:

- Entrée de pavillon
- Paliers d'appartement
- Communication intérieure
- Service, cave, cellier
- Locaux techniques
- Locaux industriels
- Trappes coupe-feu et acoustiques

Huisseries pour:

- Murs et cloisons
- Banches
- Bâti d'angle
- Baie libre
- Rénovation

Climafone Réno

Blocs-portes palières bois
spécial rénovation



Coupe-feu

Pare-flamme 1/2H
sur huisserie bois ou
métallique existante
Dimensions maxi :
2040 x 930 mm



Acoustique

30 à 41 dB



Stabilité

Climat b
Classe 2



Finitions

- ▲ Huisserie à peindre
ou laquée
- ▲ Vantaill à peindre
ou stratifié

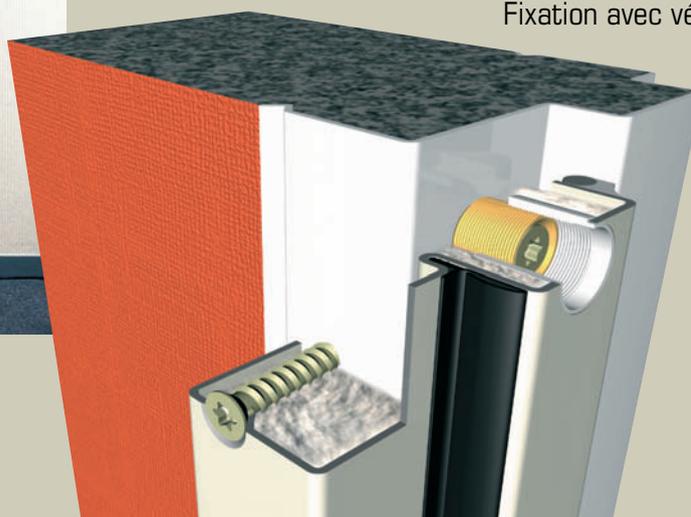
▲ Facilité de mise en œuvre

Une simplicité de mise en œuvre qui apporte
un gain de temps très appréciable
en réhabilitation et un gain économique significatif.

▲ Adaptabilité tout bâti

Par leur conception et leur fabrication sur mesure,
les blocs portes Rénovation s'adaptent sur
toute huisserie existante, bois ou métal,
sans avoir à la déposer.

Fixation avec vérins



PREMDOR

**EKEM
MAGRI**

*Portes et blocs portes intérieurs techniques en bois,
huisseries bois, trappes de visites.*

Portes et blocs portes intérieurs stratifiés, huisseries bois.

CLIMAFONE 30, 32, 35, 38, 40 RENO**Description**

- Bâti rénovation en acier 1er choix. L.A.C. 15/10e avec joint acoustique et feu en fond de feuillure, seuil à la suisse en U inversé de 9 mm acier ou bois.
- Porte à chants droits, épaisseur de 40 mm.
- Âme composite hétérogène.
- Parements en fibre de bois, prépeint, (voir finitions).
- Cadre en BER
- Joint feu en périphérie du vantail.
- Ferrage 4 paumelles réglables.
- Serrure à larder 3 points ou 3 points A2P*, cylindre européen à goupilles.

Options:

- Huisserie en acier galvanisé.
- Laquage bâti rénovation.
- Vantail: pions anti-dégondage, microviseur.

Finitions:

Les portes de cette gamme sont proposées en 4 finitions possibles:

- **Portes prépeintes:** Deux panneaux de fibre de bois dur de 3 mm reçoivent une double couche d'apprêt permettant une mise en peinture simple sur chantier et d'un excellent rendu.
- **Portes avec placage d'essences fines:** Sur demande: Sapelli, Makoré, Chêne, Hêtre, Sipo, Tauari, Frêne, Pin, Erable ou autres. Ces placages sont proposés à vernir suivant les préconisations du DTU.

• **Portes stratifiées:** Plus de 75 coloris de stratifiés sont disponibles en stock réunis à travers trois lignes de décors: les unis, les tons bois, les tendances.

• **Portes avec moulures rapportées:** Deux profils de moulures permettent de concevoir un décor.

Mise en œuvre:

3 systèmes de mise en œuvre sur huisseries bois ou métalliques existantes:

- fixations sans platines.
- fixations avec platines.
- fixations avec vérins de réglage.

INFORMATIONS GÉNÉRALES**Garanties**

- Garantie décennale sur les blocs portes.
- Garantie biennale de bon fonctionnement sur la quincaillerie.
- Garantie d'approvisionnement en pièces détachées standards: 5 ans.

Lieux de fabrication

Bordeaux (33) et Thignonville (45).

Distribution

- En direct aux installateurs.
- Par l'intermédiaire des grossistes.

Commercialisation

- PREMDOR EKEM – MAGRI
- Tél.: 0 825 058 059 – Fax: 0 825 078 079.

Caractéristiques techniques

MODÈLES	DIMENSIONS MAXI (mm)	FEU	ACOUSTIQUE Rw en dB	STABILITÉ	ÉTANCHÉITÉ à l'air	THERMIQUE Up en W/m².K
CLIMAFONE 30 RENO	2040 X 930	PF/CF ½H	30 (-1;-1)	Climat b Classe 2	A3	de 1.9 à 2.4*
	2240 X 1030	PF ½H CF ¼H				
CLIMAFONE 32 RENO	2040 X 930	PF/CF 1/2H	32 (-1;-1)	Climat b Classe 2	A3	de 1.9 à 2.4*
	2240 X 1030	PF ½H CF ¼H				
CLIMAFONE 35 RENO	2040 X 930	PF/CF ½H	36 (-1;-2)	Climat b Classe 2	A3	de 1.9 à 2.4*
	2240 X 1030	PF ½H CF ¼H				
CLIMAFONE 38 RENO	2040 X 930	PF/CF ½H	39 (-1;-2) Avec seuil et joint balai : 40 (-1;-4)	Climat b Classe 2	A3	de 1.9 à 2.4*
	2240 X 1030	PF ½H CF ¼H				
CLIMAFONE 41 RENO	2040 X 930	PF/CF ½H	42 (-1;-4)	Climat b Classe 2	A3	de 1.9 à 2.4*
	2240 X 1030	PF ½H CF ¼H				

*selon types d' huisseries et de cadres de vantail.



PALIERIS G 351

Bloc-porte blindé G 351, certifié **A2P-BP1** (selon nouvelle certification A2P-Blocs-Portes anti-effraction, s'appuyant sur les normes européennes XP ENV 1630 et XP ENV 1627) Anti-effraction **niveau 1** (selon norme NF P 20 320) Serrure **A2P★** (1 étoile)



Et aussi...



BLOC-PORTE EXTÉRIEUR FORSTYL

Bloc-porte



Fichet Serrurerie Bâtiment

An ASSA ABLOY Group company

ASSA ABLOY

BLOC-PORTE PALIER PALIERIS G 351**Destination**

Bloc-porte palier d'intérieur anti-effraction réalisé sur mesures, pour opérations neuves ou de réhabilitation.

Descriptif**• Encadrement**

- Bâti monobloc 3 faces en acier de 20/10^e mm d'épaisseur, avec joints et vérins de réglage.
- Seuil réduit de 16 mm de haut, avec joint à lèvres (recommandation personnes à mobilité réduite).

• Vantail

- Métallique à recouvrement à simple feuillure, épaisseur 60 mm, avec talon bas du vantail retable jusqu'à 15 mm maxi.
- Blindage intégré en acier de 20/10^e mm d'épaisseur.
- Pivotelement sur 2 paumelles à billes, réglables en largeur et hauteur.
- 1 panneton antidégondage Ø 15 mm.

• Serrure

- certifiée A2P* (1 étoile) à 3 pènes latéraux, dont 2 basculants à crochet, avec entrebâilleur manuel ⁽¹⁾.
- Axe à 65 mm, entraxe à 70 mm.
- Cylindre à profil européen, non débrayable, protégé par fourreau en acier au manganèse.
- 3 clés.

• Finitions

- bâti : peint en blanc (RAL 1013) ou en brun (RAL 8014).
- vantail :

- prélaqué 5 teintes,
- tôle plastifiée décors bois ⁽¹⁾.

Possibilités de mélanger les finitions, et de personnaliser ainsi les paliers.

• Autres caractéristiques

- Main « droite » ou « gauche », en tirant uniquement.
- Equipements :
- intérieur : béquille sur plaque de 42 mm de largeur, avec commande d'entrebâilleur manuel ⁽¹⁾.
- extérieur : fixe ou mobile sur plaque de 42 mm.
- microviseur de série.

- Passage libre fini, sur mesure de 5 en 5 mm : L = 600 à 1 000 x H = 1 960 à 2 300 mm.

(1) en option

Caractéristiques techniques**- Anti-effraction :**

Niveau 1 selon NF P 20.320 (essais réels et conventionnels). PV CNPP n° MP 99 01 01.

Certifié A2P BP1, selon la nouvelle certification A2P-Blocs-portes anti-effraction. Tests définis selon normes européennes XP ENV 1630 et XP ENV 1627.

- Résistance au feu :

Coupe-feu 1/2 heure, pare-flammes 1/2 heure. PV CTICM n° 99 V 159 - Reconduction n°04/1.

- Affaiblissement acoustique

Rw (C;Ctr) = 34 (0; -2) dB sans kit d'isolation acoustique.
Rw (C;Ctr) = 41 (-2; -5) dB avec kit d'isolation acoustique.

PV CTBA 99/PC/PHY/250/518 et 518-1.

- Isolation thermique du vantail :

Kv = 1,61 W/m².°K ⁽²⁾

(2) avec kit d'isolation phonique ou pack d'isolation phonique et thermique

BLOC-PORTE EXTÉRIEUR FORSTYL**Destination**

Bloc-porte extérieur anti-effraction réalisé sur mesures, pour opérations neuves ou de réhabilitation.

Descriptif**• Encadrement**

- Bâti monobloc 3 faces en acier électrozingué de 20/10^e mm d'épaisseur et aluminium avec rupture de pont thermique.
- Seuil en aluminium.

• Vantail

- Métallique à recouvrement à simple feuillure, épaisseur 62 mm, équipé de joints périphériques d'étanchéité (EPDM et silicone).
- Blindage interne en acier de 20/10^e mm d'épaisseur.
- Rupture de pont thermique
- Mousse isolante extrudée de 50 mm d'épaisseur.
- Pivotelement sur 3 paumelles à billes, réglables en largeur et hauteur.
- 3 pannetons antidégondage Ø 15 mm.

• Serrure

- certifiée A2P* (1 étoile) à 3 pènes latéraux, dont 2 basculants à crochet.
- Axe à 65 mm, entraxe à 70 mm.
- Cylindre Fichet à profil européen, non débrayable.
- 3 clés.

• Finitions**- bâti :**

- à peindre ou peint, en blanc (RAL 9010), en bleu (RAL 5010), en bordeaux (RAL3004), en vert (RAL 6005), en blanc cassé (RAL 1013) ou marron (RAL 8014).

- vantail :

- à peindre ou tôle prélaquée (6 coloris identiques au bâti).
- Large choix de vitrages de haute sécurité Classe 8 (EN 536) de 32 mm d'épaisseur.

• Autres caractéristiques

- Main « droite » ou « gauche », en tirant uniquement.

- Equipements :

- intérieur : béquille sur plaque de 42 mm de largeur.
- extérieur : fixe (aileron sur plaque) ou mobile (béquille sur plaque).

- Passage libre fini, sur mesure de 5 en 5 mm : L = 600 à 1 000 x H = 1 960 à 2 300 mm.

Caractéristiques techniques**- Anti-effraction :**

Certifié A2P BP1, selon la nouvelle certification A2P-Blocs-portes anti-effraction, niveau 3 (selon tests définis par normes européennes XP ENV 1630 et XP ENV 1627) pour versions de FORSTYL avec ou sans vitrage.

- Affaiblissement acoustique

Rw (C;Ctr) = 31 (-1; -2) dB pour BP Forstyl non vitré et vitré

PV CTBA n°04//PC/PHY/106/1 et 106/2.

- Étanchéité à l'air, à l'eau et au vent du bloc-porte :

A*3 E*3B V*C4

Stabilité dimensionnelle : classe 3 C.

Rapport d'essais du CTBA, selon norme NF EN 1121.

- Isolation thermique du vantail :

Forstyl non vitré : vantail : Uv = 1,7 W/m².°K;

bloc-porte : Uw = 2,6 W/m².°K.

Forstyl vitré : vantail : Uv = 2,1 W/m².°K;

bloc-porte : Uw = 2,9 W/m².°K.

INFORMATIONS COMMUNES**Entretien**

- Pas d'entretien spécifique sinon une recommandation, celle d'utiliser un lubrifiant recommandé pour le cylindre.
- Une seule vis en tête permet d'effectuer un changement rapide de cylindre.

Service - Assistance chantier - SAV

- Possibilité d'assistance sur chantier : en fourniture seule lors du démarrage d'un programme.
- Porte à l'unité : prestation en fourniture et pose possible.
- SAV : réseau national 24 h/24.

Garantie

Pièces : 2 ans.

Durée d'approvisionnement garantie en pièces détachées : 10 ans.

INFORMATIONS GÉNÉRALES**• Distribution :**

En direct aux maîtres d'ouvrages, entreprises de bâtiment ou installateurs.

• Lieu de fabrication :

Fabrication française à Oust-Marest (80).

Site certifié ISO 9001

**• Fichet Serrurerie Bâtiment** fabrique

et commercialise également :

- des blocs-portes de cave,
- des blocs-portes de service,
- des blocs-portes blindés extérieurs pour maisons individuelles,
- une gamme complète de blocs-portes d'appartements.

BLOC-PORTE AVEC BÂTI RENO MIXTE BOIS/ALU

Réhabilitation des portes palières sans réduction de passage

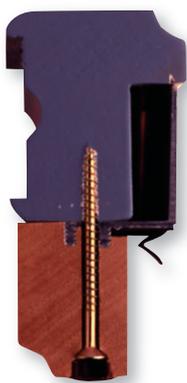


Le BÂTI RENO RBA permet de ne pas réduire les dimensions de passage en réhabilitation

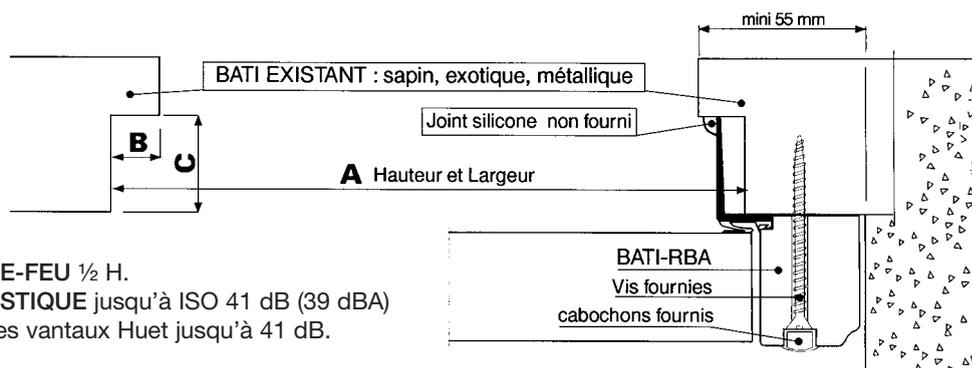
BÂTI - RBA

Rénovation sans réduction de passage

Bâti entièrement fini: bois fini verni naturel, profil alu brun ou blanc



COUPE-FEU ½ H.
ACOUSTIQUE jusqu'à ISO 41 dB (39 dBA)
avec les vantaux Huet jusqu'à 41 dB.



BÂTI RÉNOVATION RBA BOIS/ALU

Description

Bâti breveté adaptable dans l'huissierie d'origine en SAPIN, BOIS DUR ou MÉTAL, sans réduction de passage (excepté si la cote entre la cloison intérieure et le passage existant est inférieure à 55 mm).
 Constitué d'un profil bois dur 50 x 35 mm mouluré vernis naturel, profil aluminium extrudé, laqué blanc RAL 9016 ou brun RAL 8014, à épaisseur progressive 15-20/10° embrevé dans le bois et délégué selon les dimensions de feuillures existantes.
 Pose en applique intérieure simplifiée après compensation éventuelle des faux aplombs.
 4 paumelles 140 x 70 bichromatées ; trous de fixation ;
 fourniture des vis de fixation pour huisserie métal ou bois ; fourniture des cabochons de finition ton bois ;
 pose joint exclusif HUET souple à grand débattement, en Z côté gâche et traverse, en V côté paumelles.
Dimensions :
 Hauteur jusqu'à 2125 mm (2040 pour ISACLUB)
 Largeur jusqu'à 940 mm.
Palières adaptables : ISACLUB 30 et 39 stables en climat b.
 ISA-DX 39 BLINDÉE stable en climat c.
 Remarque : Les portes CLUB et COUPE-FEU sans raidisseur ne conviennent que pour ambiance équilibrée.

Caractéristiques techniques

Coupe-Feu Pare-Flammes ½ Heure P.V. CSTB n° RS 97.108 (sens du feu: des deux côtés).
 Acoustique pour vantaux HUET jusqu'à ISO 41 dB (R_{rose} = 39 dB(A)) P.V. CSTB n° AC 97.218.e.

BLOC-PORTE ISACLUB 39

Marque NF « Blocs-Portes intérieurs - Classement FASTE »

Description

Vantail : Âme composite exclusive à densité variable sans laine minérale assurant la stabilité, l'affaiblissement acoustique et la résistance au feu.
 Double raidisseur métal 30/10° profilé incorporé côté serrure.
 Cadre bois dur à montant renforcé côté serrure, traverse basse élargie.
Épaisseur : 41 mm.
Poids : 27 kg/m².
Dimensions maxi : 2040 x 1230 mm (neuf), 2040 x 940 mm (réno).
Huisseries : Réno (voir ci-dessus)
 Métal (neuf)
 Bois (neuf)
Serrures : 1 ou 5 pènes
Quincailleries : 4 paumelles 140 x 70 x 3 serrure 5 pènes VACHETTE 5704, joint de seuil à double-lèvre.
Finitions : Prépeint, laqué blanc RAL 9016, Color FD 16 coloris, Stratifié HUET BOREAL 58 coloris et autres marques, Placages bois naturel, Moulures 45 x 17 posées...

Caractéristiques techniques

Acoustique : ISO 41 dB (R_{rose} = 39 dB(A))

Coupe-Feu/Pare-Flammes : ½ h.

Stabilité : 2b.

Classement FASTE :

Référence commerciale Dimensions	Variantes indiquées	Classement FASTE				
		F	A	S	T	E
ISACLUB 39 L: 630 à 1230 - H: 2040	HM	PF 1/2 H CF 1/2 H	Acou 4	2b	HB 2,0 HM 2,5	-

Informations générales

- **Garantie :** deux ans pièces.
- **Distribution :** en direct à l'installateur depuis l'usine.
- **Lieu de fabrication :** Challans (85).

BLOC-PORTE ISA-DX 39 BLINDÉ

Marque NF « Blocs-Portes intérieurs-Classement FASTE »

Description

Vantail : Blindé exclusif à 2 parois triplis-bois/acier/bois.
 Parements fibres dures résistant aux essais de poinçonnement dynamiques selon NF P 23304*5.7.
 Âme composite sans laine minérale coupe-feu et acoustique, stable en climat c.
 Cadre bois dur à montant renforcé côté serrure, traverse basse élargie.
Épaisseur : 41 mm.
Poids : 32 kg/m².
Dimensions maxi : 2040 x 1230 mm (neuf), 2125 x 940 mm (réno).
Huisseries : Réno mixte (voir ci-dessus)
 Métal (neuf)
 Bois (neuf)
Serrures : 1 ou 5 pènes
Quincailleries : 4 paumelles 140 x 70 x 3 serrure 5 pènes VACHETTE 5704, option 3 pènes VACHETTE 5204 A2P 1 étoile joint de seuil à double-lèvre.
Finitions : Prépeint, laqué blanc RAL 9016, Color FD 16 coloris, Stratifié HUET BOREAL 58 coloris et autres marques, Placages bois naturel, Moulures 45 x 17 posées...

Caractéristiques techniques

Acoustique : ISO 40 dB (R_{rose} = 39 dB(A))

Coupe-Feu/Pare-Flammes : ½ h.

Stabilité : 3b.

Classement FASTE :

Référence commerciale Dimensions	Variantes indiquées	Classement FASTE				
		F	A	S	T	E
ISA-DX 39 L: 830 à 1230 - H: 2040	HB	PF ½ H CF ½ H	Acou 4	3b	HB 2,0	-